

Compte-rendu de l'Atelier « Littoral 21 »

Notre Atelier a réuni autour de nos 2 interlocuteurs, une trentaine d'adhérents et sympathisants.

Fabien et Maryse, après une brève présentation pour définir les objectifs de notre rencontre et après l'écoute attentive des interventions de Pascal PINET (Directeur général adjoint Aménagement Durable, Mer, Transports et Mobilités de la Région) et Michel GAUTIER (Directeur Adjoint de la DREAL), ont animé les échanges sous la forme d'un Atelier « World Café ».

Un joyau de 215km linéaire, 15km d'épaisseur terrestre et 12 miles en mer, situé au nord du Bassin Méditerranéen, assurant une ouverture sur l'Europe ; un capital qui ne nous appartient pas mais que nous nous devons de préserver tous collectivement :

- Que doit-on faire aujourd'hui pour demain ?
- Quelle place et apport des urbanistes ?
- Nous avons entendu les experts de la question « littoral »
- Nous avons posé nos interrogations
- Nous avons croisé nos compétences
- Nous avons émis des propositions sur les problématiques suivantes :

« Vouloir restreindre l'occupation humaine par un gel définitif de certains territoires voués à devenir des friches ou des espaces naturels »

« Vivre avec les contraintes liées à la capacité et aux conditions d'accueil »

- Nous avons réfléchi à la question :

« Au cours de vos voyages, quelle opération d'aménagement avez-vous découverte qui pourrait être un modèle de développement sur notre littoral ? »

- Les urbanistes ont répondu aussi à la question :

« Comment mettre en œuvre ? »

Pascal PINET, Directeur général adjoint Aménagement durable, Mer, Transport et Mobilités de la région LRMP, nous précise que 1,3 millions d'habitants, auxquels s'ajoutent les touristes, occupent cet espace Littoral au quotidien ou en saisonnalité, résidant sur 171 communes, répartis dans 20 stations balnéaires et 27 ports de plaisance.

Il a rappelé les dates historiques dont la mission Racine de 1963

Il a insisté sur le concept d'un territoire riche mais fragilisé.

Il a exposé les enjeux qui impactent de nombreux domaines.

Ces domaines se retrouvent en partie représentés par la mixité des membres du Parlement de la Mer créé en 2013, comprenant 167 membres travaillant dans 3 commissions.

La complexité du nombre d'intervenants et l'interférence entre tous les domaines ont amené la collectivité régionale Languedoc Roussillon Midi Pyrénées à créer un « Plan Littoral 21 ».

Michel Gautier, directeur adjoint de la DREAL, a relevé les défis auxquels le Littoral doit faire face :

- Le défi de la gestion de l'incertitude sur l'étendue des incidences de la montée de la mer qui elle, est une certitude
- Le défi sur l'avancée des techniques du mode d'occupation qui pourraient permettre de redonner une mobilité au trait de côte
- Le défi financier car tout est possible avec des moyens
- Le défi de l'acceptabilité sociale aux questions de relocalisation des activités et des biens avant que ne se produisent les impacts
- Le défi du portage sur le très long terme des actions d'aménagement qui ne coïncident jamais avec la non pérennité des documents d'urbanisme et avec le temps des mandats électoraux
- Le défi de la dimension démocratique représentée par les alternances de gouvernance politique

Il a insisté sur les atouts à mettre en jeu pour réussir la préservation du littoral.

Il a esquissé les axes à explorer.

Le World Café a révélé chez les Urbanistes ULR, une imagination enrichissante, pas moins de 60 idées ont émergé de cet Atelier « Littoral 21 ».

Merci à nos 2 intervenants pour nous avoir transmis leurs connaissances et susciter les pistes de réflexion.